

Communiqué de presse

Le projet de Sentier de la Rive de Charlevoix sur pause

Saint-Joseph-de-la-Rive, le 19 mars 2025 – Placé devant l’incertitude quant à l’avenir du train touristique de Charlevoix, le Groupe Sentier de la Rive de Charlevoix (GSRC) met son projet de piste multifonctionnelle entre Baie-Saint-Paul et Saint-Joseph-de-la-Rive sur pause pour un temps indéterminé. Il n’abandonne cependant pas ce projet d’un sentier sur le littoral de Charlevoix pour autant.

Le GSRC travaille depuis plus de trois ans à la création d’un tracé unique longeant le fleuve sur une longueur de 14,3 kilomètres entre Baie-Saint-Paul et Saint-Joseph-de-la-Rive. La réalisation du projet implanté parallèlement à la voie ferrée demanderait des investissements de 33M\$, selon les plus récentes études, ce qui représente un montant très important.

Dans le contexte des difficultés financières rencontrées par Réseau Charlevoix et l’incertitude de la vocation de la voie ferrée à long terme, les membres du conseil d’administration du GSRC trouvent encore plus risqué d’investir une somme aussi importante d’argent public à ce stade-ci. « Le risque est de constater tôt ou tard que d’autres options auraient été possibles. Nous ne pouvons demander à nos gouvernements d’investir 33M\$ dans une piste le long de la voie ferrée alors que nous aurions dû attendre l’arrêt définitif des opérations du train pour installer la piste sur le tablier même de la voie ferrée à des coûts beaucoup moins élevés » explique Claude Belley, président du conseil d’administration du GSRC. Dans ce contexte, la possibilité d’aménager une piste multifonctionnelle sur le tablier de la voie ferrée entre Petite-Rivière-Saint-François et La Malbaie devient une alternative à considérer très sérieusement.

Le Groupe Sentier de la Rive de Charlevoix met donc ses études sur pause, mais il entend, durant ce temps, interpellier les parties prenantes, dont les élus de la région et du gouvernement du Québec, pour leur exposer la nécessité d’inclure un projet de piste multifonctionnelle le long du littoral dans un plan intégré de mobilité durable pour Charlevoix.

Le GSRC précise que tous les mandats financés par le Ministère du Tourisme (FAQDD), la MRC de Charlevoix, la Capitale-Nationale, les Caisses Desjardins et la SADC ont été rigoureusement menés à terme. « Les études topographiques, les séances d’information et consultations publiques ainsi que l’accompagnement par des spécialistes de pistes multifonctionnelles ont permis au GSRC de rencontrer tous les objectifs qu’il s’était fixés. Ces analyses demeureront très utiles en temps opportun. Nos travaux ont également permis de révéler une très forte adhésion populaire pour un projet de piste multifonctionnelle sur le littoral Charlevoix », termine Claude Belley.

Le Groupe Sentier de la Rive de Charlevoix demeurera actif et mobilisé dans ce dossier, convaincu des nombreux avantages récréotouristiques, économiques et en matière de santé qu’offrirait une piste multifonctionnelle de calibre mondial qui relierait les cœurs villageois de Charlevoix.

-30-

Source

Claude Belley
514-235-4922